

Cuba met sa clinique de La Paz à la disposition du peuple bolivien



La Havane, 24 juillet, (RHC)- Cuba a décidé de mettre une clinique de sa propriété à La Paz à la disposition du peuple bolivien tant que durera la pandémie.

Une déclaration du ministère cubain des Affaires étrangères dénonce cependant la violation des droits de notre pays en tant que propriétaire légale de l'immeuble.

Le 21 juillet dernier, le régime de facto a annoncé que l'édifice connu comme «La clinique du coopérant» serait utilisé pour soigner des malades de Covid-19.

«Cette décision unilatérale, qui est présentée comme un acte humanitaire, constitue une violation des droits de la République de Cuba en tant que propriétaire légal des biens susmentionnés, et elle est précédée par le mépris des normes du Droit international et la campagne incessante de mensonges et de distorsions contre Cuba, en particulier contre la coopération médicale que notre pays a fournie en Bolivie, campagne que notre ministère a dénoncée dans sa déclaration du 25 janvier 2020» signale la déclaration.

Cuba rappelle également que les autorités boliviennes de facto avec le soutien de l'ambassade des États-Unis ont arrêté plusieurs coopérants cubains sous de fausses accusations, procédé à des perquisitions dans leur domicile et incité publiquement à la violence contre le personnel cubain de santé.

La déclaration signale que tenant compte du moment tragique que traverse la Bolivie à cause du Covid-19, Cuba met à la disposition du peuple bolivien cette clinique sans renoncer à ses droits sur la propriété.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/229513-cuba-met-sa-clinique-de-la-paz-a-la-disposition-du-peuple-bolivien>



Radio Habana Cuba